

Parcours vers un métier – Agent de service en EHPAD

Mis à jour le 28 août 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Projet professionnel Aide à la personne validé par Pôle emploi ou Mission Locale

Public visé

Demandeurs d'emploi

Rythme

Temps plein

Durée en centre

344 heures

Durée en entreprise

140 heures

Validation

- Certification Professionnelle partielle de niveau 3 «Agent d'Accompagnement auprès d'adultes dépendants» (reconnue par la branche professionnelle et spécifiquement adaptée à l'intervention en EHPAD)
- Certificat Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
- Certificat Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Evaluation en milieu professionnel
- Epreuves de certification des blocs 1 et 2 par des mises en situation

Objectifs professionnels

Acquérir et valider les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Agent de service en EHPAD

Contenu

Rôle de l'Agent de service – Connaissance de la personne âgée dépendante
Bloc de compétences n°1 : Accompagner les résidents dans les gestes de la vie quotidienne

Bloc de compétences n°2 : Accompagner la personne aidée dans ses actes essentiels

Sauveteur Secouriste au Travail (SST)

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social (PRAP-2S)

Sensibilisation aux outils numériques / Techniques de recherche d'emploi

Compétences attestées :

- . Aider à la prise des repas
- . Aider à l'habillement
- . Aider aux déplacements
- . Aider à la toilette
- . Aider aux premiers soins d'urgence
- . Aider au repas et au service à table
- . Entretien le cadre de vie privé et collectif
- . Entretien le linge

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.

Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, suivi individualisé

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés dans les formations liées aux services à la personne, en particulier l'aide aux personnes âgées et/ou dépendantes.

Délais et modalités d'accès

Informations collectives, tests de positionnement et entretiens

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation par le Conseil Régional Grand Est

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

Parcours vers un métier – Agent de service en EHPAD

Entrée et sortie permanente

Non

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037